

CABINET BALZANO

SYNDIC DE COPROPRIETE - ADMINISTRATEUR DE BIENS - TRANSACTIONS IMMOBILIERES

75/77, rue du Père Corentin à PARIS (75014)

Service Gestion : 01 45 40 66 99 - Services Comptables: 01 45 40 90 66

IMMEUBLE 267/ 75 ASSOMPT.
75 RUE DE L'ASSOMPTION
75016 PARIS

Paris , le 9 avril 2018

ERRATUM

Madame, Monsieur,

En qualité de Syndic, nous vous informons qu'une erreur s'est glissée lors de la rédaction du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Copropriétaires de la résidence citée en référence qui s'est tenue le 6 Mars dernier à savoir, en résolution 9, il convient, en sus des membres du Conseil Syndical mentionnés et élus, de rajouter :

« *L'assemblée désigne Monsieur TOLOT en qualité de membre du conseil syndical à compter de ce jour, et ce, jusqu'à la date de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice en cours.*

Pour 4607/10000

Contre 0/10000

Abstention..... 0/10000

L'assemblée générale constatant que la majorité de l'article 25 n'est pas atteinte mais que le vote a recueilli plus du tiers de votes favorables, décide de passer immédiatement à un deuxième vote à la majorité de l'article 25-1 (majorité simple)

Pour 4607/4607

Contre..... 0/4607

Abstention..... 0/4607

La résolution est adoptée ».

Nous tenions à vous en informer et vous prions de bien vouloir nous excuser pour cette erreur.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Service Gestion

